



MEESCHAERT

ASSET MANAGEMENT

RAPPORT ANNUEL

Roca Multistrategies

Code LEI : 969500NLV1880LGL31

29 décembre 2023

Société de gestion : Meeschaert Asset Management
Siège social : Tour Maine Montparnasse, 33 avenue du Maine • 75755 Paris Cedex 15
Dépositaire : CACEIS Bank

Publication des prix d'émissions et de rachats : tenue à disposition des porteurs de parts chez la société de gestion

SOMMAIRE

RAPPORT DE GESTION

Orientation des placements	2
Politique d'investissement	7
Déontologie	9

COMPTES ANNUELS

Bilan Actif	
Bilan Passif	
Hors Bilan	
Compte de résultat	12

COMPTES ANNUELS - ANNEXES

Règles et méthodes comptables	
Evolution de l'actif net	
Complément d'information 1	
Complément d'information 2	
Ventilation par nature des créances et dettes	
Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument	
Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors bilan	
Ventilation des postes d'actif, de passif et de hors bilan par maturité résiduelle	
Ventilation des postes d'actif, de passif et de hors bilan par devise de cotation	
Affectation des sommes distribuables	
Résultats et autres éléments	
Inventaire	

RAPPORT DE GESTION

1. Orientation des placements

OPC d'OPC

Jusqu'à 100 % de l'actif net.

OBJECTIF DE GESTION

Le FCP est un OPC d'OPC qui recherche une gestion dynamique des actifs tout en offrant aux investisseurs une sélection d'OPCVM ou de FIA de droit français et/ ou européen permettant d'optimiser la valorisation des capitaux investis sur le moyen terme sur une durée de placement recommandée supérieure à trois ans.

INDICATEUR DE REFERENCE

Aucun indicateur financier n'a vocation à être utilisé pour l'appréciation de la performance du Fonds, les indicateurs disponibles n'étant pas représentatifs du mode de gestion de ce dernier.

STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

Stratégies utilisées

La politique de gestion s'articule autour de 3 étapes :

- un investissement minimum du fonds à 50% en actions et titres assimilés directement ou indirectement via des OPC actions ;
- une allocation tactique de l'équipe de gestion en vue d'augmenter ou de diminuer l'exposition aux marchés actions par rapport aux marchés d'autres classes d'actifs en fonction des anticipations et des opportunités offertes sur le marché ;
- une combinaison entre les différents styles de gestion actions (indicielle/active, value/growth/small, cap/sectorielle...).

L'allocation d'actifs du portefeuille et la sélection des supports d'investissements sont entièrement discrétionnaires et sont fonction des anticipations de l'équipe de gestion.

Le fonds peut être exposé aux pays émergents jusqu'à 20 % de l'actif net.

Poche OPC actions et OPC de taux

La poche principale d'actif sera investie au moins à 50 % de l'actif net et jusqu'à 100% de l'actif net en parts et/ou actions d'OPCVM ou de FIA de droit français et/ou européen.

Si les conditions de marché l'imposent et en cas d'anticipations défavorables aux marchés actions, le fonds pourra comprendre dans la limite de 50% de son actif net des parts et/ou actions d'OPC investis sur d'autres classes d'actifs notamment sur des actifs obligataires, à savoir : des titres de créance ou instruments du marché monétaire libellés en euro ou internationaux (pays de l'OCDE).

Le processus de sélection des OPC repose sur les étapes suivantes :

- d'une part, d'une analyse quantitative des OPCVM ou des FIA par rapport à leur indice et/ou à leur univers concurrentiel en trois étapes :
- segmentation de l'univers (taille de capitalisation et style de gestion),

- filtrage multi-critères (ratios de performances/risques absolus et relatifs sur court et moyen/long terme),
- et comportement des OPCVM ou des FIA dans des configurations précises de marché (exemple : marché haussier, marché baissier) ;
- et d'autre part, d'une analyse qualitative, à l'occasion d'entretiens avant tout investissement dans un fonds : cette étape déterminante a pour but de comprendre le style de gestion (méthodologie de sélection des titres, discipline d'achat et de vente, construction du portefeuille).

La sélection des fonds est effectuée en « architecture ouverte ». Elle consiste à sélectionner des fonds ou gérants de l'ensemble des sociétés de gestion pour les assembler au sein d'un même placement.

Le Fonds pourra avoir recours aux « trackers », supports indiciels cotés en vue d'augmenter l'exposition aux marchés actions ou de diversifier l'exposition à d'autres classes d'actifs, et ce de manière indirecte (matières premières ou immobiliers) dans la limite de 10% de l'actif net.

Poche actions détenues en direct

Dans la limite de 50 % de l'actif net du portefeuille, le fonds pourra être investi directement en actions. La gestion de cette poche s'appuie sur des modèles quantitatifs et qualitatifs développés en interne qui permet au gérant d'effectuer des paris tranchés sur les choix des secteurs, des pays, des valeurs.

Poche titres de créances et obligations détenus en direct

Dans la limite de 10 % de l'actif net, le fonds pourra également comprendre en direct des titres de créance ou instruments du marché monétaire libellés en euro ou internationaux (pays de l'OCDE).

Trésorerie

Afin de gérer la trésorerie, le gérant se laissera la possibilité d'investir, de façon accessoire, dans des actifs obligataires ou des actifs de marché monétaire en direct.

En outre, le gérant pourra utiliser des produits dérivés réglementés ainsi que du change à terme.

L'allocation résulte d'une allocation stratégique et tactique dans le respect des investissements et expositions suivantes :

Pondération des actifs	Minimum	Maximum
Marché actions	0%	120%
Dont petites et moyennes capitalisations	0%	30%
Marché des Taux (obligataire et monétaire)	0%	50%
Pays émergents*	0%	20%
Matières premières**	0%	10%

La stratégie d'investissement ne prend pas en compte les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG).

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Actifs (hors dérivés intégrés)

- Actions :

Le portefeuille du fonds pourra être investi sur des actions de toutes capitalisations, y compris des actions de petits et moyennes capitalisations. Les titres détenus peuvent être assortis ou non de droit de vote.

· Titres de créance et obligations :

Le Fonds pourra également comprendre en direct des titres de créance ou instruments du marché monétaire libellés en euro ou internationaux (pays de l'OCDE) émis par des émetteurs public ou privés publics et notés « investissement grade » ou une notation jugée équivalente par la société de gestion.

Pour ce qui concerne les titres de taux, la société de gestion mène sa propre analyse crédit dans la sélection des titres à l'acquisition et en cours de vie. Elle ne s'appuie pas exclusivement sur les notations fournies par les agences de notation.

· Détention d'actions ou de parts d'OPC ou de fonds d'investissement :

Le Fonds pourra détenir jusqu'à 100% de l'actif net en OPCVM de droit français ou étranger et jusqu'à 30% en FIA de droit français, en FIA établis dans d'autres Etats membres de l'UE et en fonds d'investissement de droit étranger mentionnés au R.214-25 et répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier.

Le Fonds pourra investir dans des OPC gérés par MEESCHAERT ASSET MANAGEMENT.

Instruments dérivés

Le Fonds pourra investir dans des instruments financiers à terme, fermes et conditionnels, négociés sur des marchés de la zone euro et/ou internationaux (hors zone euro et y compris les pays émergents), réglementés et de gré à gré.

Le gérant interviendra sur le risque action et instruments de taux à titre d'exposition et/ou de couverture.

Le gérant couvre son portefeuille ou/et l'expose sur des indices des marchés de taux ou des indices ou des marchés actions.

Le gérant peut être amené à utiliser des futures et options sur actions, et sur indices pour couvrir le portefeuille du fonds contre le risque de marché actions.

L'exposition directe ou indirecte au marché actions du portefeuille y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments à terme, sera au minimum de 0% de l'actif net et ne dépassera pas 120 % de l'actif net.

Il pourra également prendre des positions en vue de couvrir le portefeuille au risque de change par le biais d'une politique de couverture du change à terme. La couverture de change n'est pas systématique, elle relève de l'appréciation discrétionnaire du gérant.

Titres intégrant des dérivés

Néant

RISQUE GLOBAL

La méthode choisie par la société de gestion pour mesurer le risque global de l'OPC qu'elle gère est la méthode de l'engagement.

PROFIL DE RISQUE

Aucune contrepartie ne dispose d'un quelconque pouvoir de décision discrétionnaire sur la composition et la gestion du portefeuille, ni sur l'actif sous-jacent des instruments financiers dérivés. L'approbation des contreparties n'est requise pour aucune transaction sur le portefeuille. Des procédures de gestion de conflits d'intérêt ont été mis en place afin de les prévenir et de les gérer dans l'intérêt exclusif des porteurs de parts.

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés. L'investisseur est averti que le fonds ne bénéficie d'aucune garantie et que son capital peut ne pas lui être totalement restitué.

Les principaux risques auxquels s'expose le porteur au travers du FIA sont les suivants :

Risque de perte en capital	La perte en capital se produit lors de la vente d'une part à un prix inférieur à celui payé à l'achat. L'OPC ne bénéficie d'aucune garantie ou protection du capital. Le capital initialement investi est exposé aux aléas du marché, et peut donc, en cas d'évolution boursière défavorable, ne pas être restitué intégralement.
Risque discrétionnaire et allocation d'actifs	Le style de gestion discrétionnaire appliqué au Fonds repose sur l'anticipation de l'évolution des marchés et de l'allocation d'actifs faite par le gérant. Il existe un risque que le gérant ne sélectionne pas les OPC/Titres les plus performants et que l'allocation faite entre les différents marchés ne soit pas optimale. La performance du Fonds peut donc être inférieure à l'objectif de gestion et sa valeur liquidative peut avoir une performance négative.
Risque lié au marché actions	Le risque de marché est le risque d'une baisse générale du cours des actions. L'investissement dans les petites et moyennes capitalisations peut entraîner une baisse de la valeur du fonds plus importante et plus rapide.
Risque lié aux marchés émergents	Les risques de marché et de crédit sont amplifiés par des investissements dans les pays émergents où les mouvements de marché à la baisse peuvent être plus forts et plus rapide que sur les grandes places internationales.
Risque de taux	En raison de sa composition, le fonds est soumis à un risque de taux. En effet, une partie du portefeuille peut être investi en produits de taux d'intérêt. La valeur des titres peut diminuer après une évolution défavorable du taux d'intérêt. En général, les prix des titres de créance augmentent lorsque les taux d'intérêt baissent, et baissent lorsque les taux d'intérêts augmentent.
Risque de change	Le risque de change représente le risque de baisse des devises d'investissement par rapport à la devise de référence du portefeuille, l'euro. En cas de baisse d'une devise par rapport à l'euro, la valeur liquidative pourra alors baisser sensiblement.
Risque lié à l'investissement dans certains OPC ou fonds d'investissements (accessoire)	Le Fonds peut investir dans certains OPC ou fonds d'investissements pour lesquels il existe un risque lié à la gestion alternative (c'est-à-dire une gestion décorrélée de tout indice ou marché). Le Fonds s'expose à un risque de liquidité en investissant dans ce type d'OPC ou fonds d'investissement.
Risque sur matières premières (à titre accessoire)	Les composants matières premières pourront avoir une évolution significativement différente des marchés de valeurs mobilières traditionnelles (actions, obligations). Les facteurs climatiques et géopolitiques peuvent également altérer les niveaux d'offre et de

demande du produit sous-jacent considéré, autrement dit modifier la rareté attendue de ce dernier sur le marché. Cependant les composants appartenant au même marché de matières premières parmi les trois principaux représentés, à savoir l'énergie, les métaux ou les produits agricoles, pourront en revanche avoir entre eux des évolutions plus fortement corrélées.

Une évolution défavorable de ces marchés pourra impacter négativement la valeur liquidative du Fonds.

Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés

L'utilisation des produits dérivés peut entraîner à la baisse sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés.

Risque en matière de durabilité

Il s'agit de tout événement ou toute situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir un impact négatif réel ou potentiel sur la valeur de l'investissement. La survenance d'un tel événement ou d'une telle situation peut également conduire à une modification de la stratégie d'investissement du FCP, y compris l'exclusion des titres de certains émetteurs. Plus précisément, les effets négatifs des risques de durabilité peuvent affecter les émetteurs via une série de mécanismes, notamment : 1) une baisse des revenus ; 2) des coûts plus élevés ; 3) des dommages ou une dépréciation de la valeur des actifs ; 4) coût du capital plus élevé ; et 5) amendes ou risques réglementaires. En raison de la nature des risques de durabilité et de sujets spécifiques tels que le changement climatique, la probabilité que les risques de durabilité aient un impact sur les rendements des produits financiers est susceptible d'augmenter à plus long terme.

GARANTIE OU PROTECTION

Néant.

DUREE MINIMUM DE PLACEMENT RECOMMANDEE

3ans minimum.

COMMISSAIRE AUX COMPTES

PricewaterhouseCoopers Audit,
Représenté par Monsieur Amaury Couplez
63, rue de Villiers - 92200 Neuilly-sur-Seine.

2. Politique d'investissement

a) Scénario économique – environnement économique ayant une influence sur l'OPC au cours de l'exercice.

· Janvier 2023

Aux États-Unis, les statistiques ont confirmé le ralentissement de l'inflation accompagné d'une contraction plus forte que prévue des indicateurs ISM d'activité économique. En parallèle, les publications microéconomiques ont montré un ralentissement de la croissance des bénéfices par action des entreprises. Pour autant, la croissance du PIB au 4ème trimestre a été légèrement meilleure qu'attendu (+2,9% en glissement trimestriel annualisé), soutenue par une consommation robuste.

En zone euro, la douceur de l'hiver a permis de limiter la consommation d'énergie et d'éviter des coupures de gaz qui a vu son prix baisser de 30%. En parallèle, l'inflation globale a ralenti en passant de 10% en novembre à 9,2% en décembre alors que l'inflation cœur a progressé à 5,2% contre 5% en novembre. Par ailleurs, l'activité économique a mieux résisté qu'attendu, avec des indicateurs PMI globalement supérieurs aux anticipations, ce qui a contribué au regain d'optimisme des investisseurs.

Enfin, en Chine, l'activité s'est redressée après un début de mois difficile. Les chiffres de croissance de 4ème trimestre se sont révélés meilleurs qu'attendu, même si le PIB est resté stable.

Dans ce contexte, l'indice des actions mondiales MSCI World ACWI en euro et l'indice Eurostoxx 50 avec dividendes réinvestis ont progressé respectivement de 5,31% et 9,88% au cours du mois de janvier.

· Février 2023

Aux États-Unis, la Fed a profité de sa première réunion de l'année pour augmenter les taux directeurs de 25 bps, à 4,75%. Cependant, le Président Powell a adopté un ton plus accommodant indiquant que la désinflation était enclenchée. Cependant, par la suite, les indices PMI ont montré la robustesse de l'économie américaine, tandis que les indicateurs d'inflation ont confirmé que les tensions sur les prix étaient toujours bien présentes.

En zone euro, La BCE a remonté son principal taux directeur de 50 bps à 2,5% et a quasiment officialisé une nouvelle hausse de 50 bps lors de la réunion de mars. L'inflation est, en effet, restée loin de la cible des 2%, ce qui a fait naître des dissensions au conseil de la BCE, notamment entre les pays endettés et les pays plus frugaux.

Par ailleurs, le conflit en Ukraine est revenu sur le devant de la scène, un an après l'entrée des troupes russes en Ukraine. À fin février, rien ne permettait d'espérer un règlement rapide du conflit.

Dans ce contexte, l'indice des actions mondiales MSCI World ACWI en euro avec dividendes réinvestis a reculé de 0,53% au cours du mois de janvier, tiré à la baisse par les marchés émergents qui ont chuté de 4,20%. Faisant presque figure d'exception, l'indice Euro Stoxx 50 a quant à lui, progressé de 1,90%. Par ailleurs, sur l'obligataire, les indices européens ont globalement affiché des performances négatives.

· Mars 2023

Le mois de mars a été marqué par un regain de tensions dans le monde bancaire. Aux États-Unis, la volonté de la Fed de resserrer sa politique monétaire en envisageant des hausses de taux supplémentaires a été contrariée par la faillite de Silicon Valley Bank. Une semaine plus tard, la banque Credit Suisse s'est également trouvée sous le feu des projecteurs et les autorités suisses ont œuvré rapidement en faveur d'une acquisition par sa concurrente UBS. Ces éléments ont ébranlé la confiance des investisseurs, entraînant un mouvement d'aversion au risque qui s'est traduit par une baisse ponctuelle des actifs risqués et des taux d'intérêt.

En Europe, l'activité économique est restée dynamique mais avec une inflation trop élevée au regard de la cible de la BCE. Cette dernière a donc relevé ses taux de 50 bps comme prévu.

En Chine, l'objectif de croissance pour 2023 a été fixé à 5% durant la session parlementaire annuelle du Parti Communiste. En parallèle, l'activité économique est restée bien orientée, avec notamment un secteur des services dynamique, alors que l'inflation est restée contenue.

Dans ce contexte, l'indice des actions mondiales MSCI World ACWI en euro et l'indice Eurostoxx 50 avec dividendes réinvestis ont progressé respectivement de 0,62% et 1,95% au cours du mois. Cependant, les indices des valeurs moyennes européennes et des matières premières ont reculé d'environ 3% et l'indice des banques européennes a chuté de plus de 13%.

· Avril 2023

Aux États-Unis et en Europe, le ralentissement économique dans l'industrie a commencé et la banque centrale américaine devrait terminer prochainement ses relèvements de taux directeurs au fur et à mesure que l'inflation continue à se replier. À contre-courant, l'économie chinoise a réaccélééré, surtout dans le secteur des services. Dans ce contexte, l'indice des actions mondiales MSCI World ACWI en euro avec dividendes réinvestis a fléchi de 0,18% au cours du mois. En termes géographiques, les actions de la zone euro se sont une nouvelle fois bien comportées alors que les actions des pays émergents ont reculé.

· Mai 2023

Aux États-Unis, le mois de mai a été marqué par les négociations tendues entre Démocrates et Républicains au sujet du plafond de la dette qui ont entraîné un regain de volatilité sur les taux et les actions. En parallèle, la Fed a remonté ses taux directeurs de 25 bps et a préparé le marché à une pause en considérant que le niveau élevé des taux et la crise dans les banques régionales devraient suffire à freiner l'économie et l'inflation. En Europe, la BCE a elle aussi remonté ses taux de 25 bps, mais dans la perspective de poursuivre ce mouvement dans l'été. L'Allemagne est entrée en récession et la Chine a déçu sur ses perspectives de reprise économique avec des difficultés persistantes dans le secteur manufacturier. Dans ce contexte, l'indice des actions mondiales MSCI World ACWI en euro avec dividendes réinvestis a progressé de 2,45% au cours du mois, alors que l'indice Eurostoxx 50 s'est replié de 2,21%.

· Juin 2023

Aux États-Unis, l'économie américaine s'est maintenue sur une trajectoire très robuste, ce qui a amené la Banque Centrale à prévoir encore deux hausses de ses taux directeurs. En zone euro, même si les indicateurs d'activité ont été en repli, la BCE a poursuivi son resserrement monétaire avec une hausse de 25 bps et d'autres à suivre. Parmi les principales autres banques centrales, celles du Canada et d'Angleterre ont également relevé leurs taux directeurs en juin, alors que la politique monétaire chinoise pourrait s'assouplir en raison d'une faiblesse de la demande intérieure et d'une inflation quasiment inexistante.

Dans ce contexte économique où la perspective d'une récession globale s'est éloignée, l'indice des actions mondiales MSCI World ACWI en euro avec dividendes réinvestis a progressé de 3,39% au cours du mois.

· Juillet 2023

Les dernières publications ont montré un ralentissement plus fort qu'attendu de l'inflation et un début d'impact du resserrement monétaire sur le crédit. Aux États-Unis, l'économie est néanmoins restée robuste malgré la contraction du crédit et de la consommation. En parallèle, les prix des matières premières ont légèrement rebondi

dans un contexte de réduction de production de l'OPEP, de rebond de la demande en Chine et de pressions russes sur le transit du blé ukrainien. Dans cet environnement, la Fed et la BCE ont monté leurs taux directeurs de 25 bps et ont insisté sur l'importance des données futures pour déterminer la nécessité de remonter les taux.

Au cours du mois, l'indice des actions mondiales MSCI World ACWI en euro avec dividendes réinvestis a progressé de 2,28%.

· Août 2023

Aux États-Unis, l'économie s'est montrée relativement résiliente, faisant craindre un durcissement supplémentaire de la Fed. Les taux obligataires se sont tendus, d'autant plus que l'agence Fitch avait dégradé la note de crédit en début de mois. Lors de la conférence de Jackson Hole, J.Powell a rappelé que l'inflation demeurerait trop forte et qu'il suivrait particulièrement les prochaines publications macroéconomiques.

En Europe, les indicateurs PMI ont montré un décrochage de la croissance, notamment dans le secteur manufacturier, tandis que l'inflation restait élevée à 5,3% sur un an. À contrecourant, la Chine a connu une entrée en déflation et des difficultés dans le secteur immobilier qui ont conduit la Banque Centrale à baisser ses taux directeurs.

Au cours du mois, l'indice des actions mondiales MSCI World ACWI en euro avec dividendes réinvestis s'est effrité de 1,25% et l'indice Eurostoxx 50 a chuté de 3,84%.

· Septembre 2023

Parmi les sujets très suivis par les investisseurs, les banquiers centraux ont envoyé des messages contradictoires au cours du mois. Alors que la BCE a opté pour une hausse de taux en ouvrant la porte à la fin du cycle de resserrement, la FED a, quant à elle, laissé inchangée sa fourchette cible tout en relevant ses projections de taux pour les prochaines années. Si l'inflation sous-jacente s'inscrit sur une tendance baissière, les enquêtes d'activité sont restées robustes, malgré la hausse des cours du pétrole qui pèse sur le sentiment du consommateur. En Chine, les multiples ajustements mis en place ont permis un redressement de l'activité sans pour autant déclencher un plan de relance plus important. Dans ce contexte, les indices actions avec dividendes réinvestis sont en recul, avec une chute de 3,84% pour l'indice Euro Stoxx 50 et de 1,74% pour l'indice des actions mondiales MSCI World ACWI en euros.

· Octobre 2023

L'actualité géopolitique du mois s'est concentrée sur le Moyen-Orient avec un regain de tensions à la suite des attaques du Hamas contre Israël. Au niveau économique, l'inflation en zone euro est passée sous les 3%, bénéficiant d'un effet de base favorable des prix de l'énergie, tandis que le PIB s'est contracté au 3ème trimestre. Ces éléments ont permis à la banque centrale de maintenir ses taux directeurs inchangés. Aux États-Unis, l'inflation est restée stable avec une dynamique économique toujours soutenue, bénéficiant de la croissance de la consommation des ménages. Dans ce contexte, les indices actions avec dividendes réinvestis sont en recul sur le mois avec une chute de 2,65% pour l'indice EuroStoxx 50, de 2,85% pour l'indice des actions mondiales MSCI World ACWI en euros et de 3,86% pour l'indice des pays émergents.

· Novembre 2023

Les statistiques du mois de novembre ont mis en évidence le ralentissement économique aux États-Unis tant attendu, avec notamment un marché de l'emploi qui a fléchi et une inflation inférieure aux attentes. Cette configuration a permis aux investisseurs de considérer que les banques centrales avaient terminé leur cycle de

hausse des taux directeurs, ce qui a permis une détente sur les taux d'intérêt à long terme. Par ailleurs, l'absence d'embrassement du conflit israélo-palestinien et les hésitations de l'OPEP ont permis aux prix du pétrole de se détendre. Dans ce contexte, les indices actions avec dividendes réinvestis sont en nette progression avec des hausses de 5,82% pour l'indice des actions mondiales MSCI World ACWI en euros, 8,04% pour l'indice Euro Stoxx 50 et 4,88% pour l'indice des pays émergents.

· Décembre 2023

Aux US, le marché de l'emploi est resté robuste et l'inflation a légèrement rebondi en novembre. Cependant, avec désormais 3 baisses de taux anticipées par la Fed en 2024, les investisseurs ont ramené le taux 10 ans américain sous les 4% contre 5% atteint en octobre. En Europe, la BCE s'est montrée plus prudente que la Fed sur une éventuelle baisse rapide des taux d'intérêt, en maintenant l'idée d'un plateau et d'une réduction de la taille de son bilan. Au Japon, la BoJ a laissé sa politique monétaire inchangée afin de bien s'assurer du retour de l'inflation sur son objectif de 2%.

Dans ce contexte, les indices actions avec dividendes réinvestis ont progressé de 3,52% pour l'indice des actions mondiales MSCI World ACWI en euros, 3,21% pour l'indice EuroStoxx 50 et 2,28% pour l'indice des pays émergents.

b) Politique de l'OPC – explication de la stratégie d'investissement pendant l'exercice.

· Janvier 2023

Le fonds affiche une performance positive sur le mois. Roca MultiStratégie a profité de la bonne tenue des actifs risqués, et plus particulièrement des petites valeurs européennes. Le fonds a aussi bénéficié de la réouverture de l'économie chinoise via son exposition aux actions de ce pays, mais aussi au travers des expositions sur les valeurs minières, et des métaux industriels. La lutte contre l'inflation nous semble devoir rester d'actualité encore longtemps, à ce titre nous maintenons un niveau de duration assez faible dans le portefeuille. Enfin, notons la bonne tenue de nos stratégies d'arbitrages sur les matières premières, puisque nos deux supports contribuent pour près de 67 bps à la performance de Roca MultiStratégie.

· Février 2023

Pénalisé par la baisse des actions américaines et chinoises, le portefeuille affiche une performance négative pour le mois de février.

À la suite du mouvement de hausse de taux d'intérêt que nous avons connu en fin de mois, nous estimons que ces derniers reflètent désormais mieux nos vues de marché.

Ainsi, nous avons renforcé notre exposition obligataire, tout en restant sélectif. Le portage de certains segments obligataires nous semble désormais attrayant.

Nous avons accru, au cours du mois, l'exposition du fonds à la dette émergente.

Concernant les actions, nous maintenons nos convictions sur les petites valeurs européennes et les actions chinoises qui devraient profiter de la réouverture de l'économie.

· Mars 2023

Le portefeuille s'inscrit en baisse de 1,78% sur le mois. Le fonds a notamment pâti de la forte baisse des foncières et petites valeurs en Europe.

Le mois de mars marque certainement un tournant dans le positionnement des investisseurs. La crise bancaire a pour conséquence d'amplifier le resserrement monétaire des banques centrales et l'accès au crédit.

Ainsi, les intervenants évaluent désormais avec une probabilité plus forte une entrée en récession, et des baisses de taux directeurs d'ici la fin de l'année.

Au cours du mois, nous avons profité des craintes exacerbées des investisseurs pour renforcer les actions françaises (+2%).

Nous avons aussi adapté le portefeuille aux nouvelles conditions de marchés, en réduisant notre exposition aux valeurs minières au profit des valeurs exposées à la transition énergétique.

Côté obligataire, nous avons réduit notre exposition à la dette chinoise, lui préférant le crédit High Yield en zone euro.

· Avril 2023

La valorisation du portefeuille est en retrait sur le mois, pénalisée notamment par la baisse des actions chinoises. La crise bancaire aux États-Unis a contribué à restreindre les conditions d'accès au crédit, renforçant le resserrement monétaire voulu par les banques centrales.

Dans ce cadre, nous avons adapté le portefeuille à ce nouveau contexte en réduisant notamment le poids des valeurs très cycliques comme les minières, au profit de stratégies moins cycliques.

Côté obligataire, nous avons réduit l'exposition à la dette émergente pour renforcer le crédit High Yield en zone euro, en privilégiant un support plus défensif sur la classe d'actif.

· Mai 2023

Au cours du mois de mai, le portefeuille réalise une performance négative, pénalisée par la baisse des entreprises de petites et moyennes capitalisations. Nous avons modifié à la marge notre allocation, privilégiant les grandes capitalisations en Europe au détriment des valeurs minières, plus sensibles à la croissance économique mondiale. Nous avons aussi pris quelques profits sur nos stratégies d'arbitrages de matières premières. Pour les prochains mois, nous restons vigilants au chemin de croissance. Les banques centrales pourraient être plus fermes qu'attendu, notamment au regard de la bonne tenue de l'emploi, et des indicateurs d'activité qui restent bien orientés dans les services.

· Juin 2023

Le fonds s'inscrit en nette progression sur le mois, tiré par le bon comportement des petites valeurs en zone euro. Notre exposition à la dette émergente contribue assez nettement à la performance du fonds. Au cours du mois, nous avons maintenu notre allocation relativement stable.

· Juillet 2023

Au cours du mois, le fonds a profité de la bonne tenue des actions européennes et plus particulièrement de celles du segment des Small et Mid Caps. Notons aussi la bonne performance des valeurs du secteur Real Estate jusqu'alors décevante en 2023. Au cours du mois, nous avons pris des profits sur les Mid Caps européennes et réduit notre exposition aux valeurs minières, pour renforcer les grandes valeurs européennes de croissance et de qualité. En fin de mois, après les réunions de la Fed et de la BCE, nous avons pris nos profits sur les grandes valeurs françaises, pour renforcer notre exposition aux valeurs brésiliennes, dont le contexte macroéconomique (inflation maîtrisée) pourrait offrir de bonnes perspectives à moyen terme.

· Août 2023

Le fonds s'inscrit en baisse de 1,86% sur le mois d'août, les craintes sur l'inflation et la politique monétaire des banquiers centraux pesant sur les actions internationales. Le portefeuille a pâti de la baisse des actions européennes et chinoises.

Au cours du mois, nous avons maintenu notre allocation. Les actions représentent 56,89%. Pour les prochains mois, nous resterons vigilants quant à l'évolution des indicateurs d'activité qui indiquent un ralentissement de l'activité au moins en zone euro, ainsi qu'aux chiffres de l'emploi qui seront déterminants dans la conduite de la politique monétaire.

· Septembre 2023

Le fonds s'inscrit en retrait sur le mois, pénalisé par la remontée des taux et la baisse des obligations. Le portefeuille a bénéficié de l'absence d'actions, tandis que les poches crédit international et dette émergente figurent parmi les contributeurs négatifs sur le mois. Nous avons profité du contexte de taux élevés pour augmenter nos positions sur les fonds à échéance afin de renforcer le portage du portefeuille.

· Octobre 2023

Les tensions obligataires ont mis les marchés d'actions sous-pression, d'autant que les craintes d'un ralentissement économique augmentent. Dans ce contexte, la valeur liquidative de Roca MultiStratégie recule en octobre. Au cours du mois le fonds a été particulièrement pénalisé par la baisse des actions européennes, chinoises et américaines.

Nos stratégies de diversification reculent aussi sur le mois, et nos stratégies de portage obligataire ont été pénalisées par la hausse des taux.

· Novembre 2023

Au cours du mois, la valeur liquidative du fonds s'est appréciée nettement. L'anticipation du pivot des banques centrales a renforcé l'appétit des investisseurs pour les actifs risqués. Dans ce contexte, les actions contribuent pour 2,35% à la performance sur le mois. Parmi les supports investis, notre position sur le fonds MAM Small Caps, qui représente 16% de l'actif du fonds, constitue la principale source de performance (+0,82%). Si le Momentum à court terme est positif sur les actifs risqués, nous restons vigilants à moyen terme. Le ralentissement de l'activité et le resserrement des conditions de financement devraient commencer à produire leurs effets sur la consommation et sur les marges des entreprises.

· Décembre 2023

Au cours du mois de décembre, la valorisation du portefeuille progresse de 2,16%. Notre allocation d'actifs a bénéficié de la bonne tenue des marchés d'actions et plus largement de l'appréciation des actifs risqués, mais aussi de la baisse des taux. En décembre, compte tenu des indications concernant les futures décisions de politiques monétaires, nous avons ajusté nos expositions et renforcé les petites et moyennes entreprises au sein de notre stratégie. Nous avons effectué ce mouvement tant sur les valeurs de la zone euro que sur celles de la cote américaine. Côté obligataire, compte tenu de la forte baisse des taux d'intérêt, nous avons pris quelques

profits notamment sur les obligations les mieux notées en zone euro. Nous restons exposés aux actifs à plus fort rendement. Pour le début d'année, nous resterons vigilants à la trajectoire de l'activité économique qui ralentit notamment en zone euro. Nous serons aussi attentifs au risque géopolitique au Moyen-Orient et en Chine avec notamment les prochaines élections à Taïwan.

c) Perspective - vision des possibilités futures de l'OPC.

Perspectives globales

Pour l'année 2024, les principales banques centrales devraient pouvoir procéder à des baisses de taux. Néanmoins, elles ne prendront pas le risque d'aller trop vite, car des tensions inflationnistes subsistent. En effet les différents marchés du travail restent tendus. Par ailleurs les diverses tensions géopolitiques sont aussi des sources de tensions sur les chaînes d'approvisionnement et donc sur les prix (conflit russo-ukrainien et au moyen orient, ou tensions Chine-Taiwan).

L'année 2024, est aussi une année électorale dans de nombreux pays, et il est fort à parier que les efforts sur les déficits attendront les prochaines mandatures. Cela maintiendra une forme de complaisance budgétaire entraînant un surcroît d'activité, mais aussi un surcroît d'émission de papier pour les gouvernements, tirant les taux vers le haut.

Enfin s'agissant de la micro-économie, les entreprises font face à de nombreux défis comme adapter leurs appareils de production à la transition écologique, accroître la productivité avec l'intelligence artificielle, mais aussi maintenir les circuits d'approvisionnement au gré des conflits.

Nous pensons que l'année sera marquée par une alternance entre des « cycles économiques de courte durée », avec d'un côté un dynamisme économique tiré par un marché du travail résilient et les investissements, qui entrainera des pressions sur les prix, qui se traduiront par un regain de tension sur les taux. De l'autre côté, les tensions sur les taux se matérialisent par des tensions sur le financement des entreprises, et donc sur les marges de celles-ci, ainsi qu'à terme sur le pouvoir d'achat des ménages. Ces ralentissements conjoncturels devant alors se traduire par des baisses des taux d'intérêt.

A court terme, l'apaisement des tensions sur les matières premières, les chaînes de production, le ralentissement de l'activité manufacturière et plus récemment des services, ont permis d'infléchir la trajectoire de l'inflation qui revient graduellement vers les objectifs des banquiers centraux. Cette dynamique devrait se poursuivre avec le ralentissement de certaines composantes à plus forte inertie tels que le logement ou les prix des services. Ces éléments permettront de renforcer la confiance des banques centrales sur l'efficacité de leur politique, et validera la « pause » puis le « pivot » de leur politique monétaire.

Sur le plus long terme, nous avons la conviction qu'au cours de ce nouveau cycle économique démarré post-covid, l'inflation sera plus élevée que précédemment, en raison des besoins en investissement pour la transition et la relocalisation, mais aussi en raison de tension sur le marché du travail. La prise en compte par les banques centrales de ce nouvel état de l'inflation à long terme, potentiellement au-dessus de leur cible à 2%, impactera leur future politique monétaire. Le temps de cette prise en compte reste encore aujourd'hui incertain, et amènera lui aussi encore de la volatilité sur les taux de marché au cours de 2024.

Perspectives sur les actions

A ce stade, hors choc exogène ou géopolitique, nous ne voyons pas de catalyseurs à un effondrement des marchés. Notre analyse actuelle nous conduit donc à ne pas prendre trop de risques avant une éventuelle

récession (légère) et à diversifier notre exposition entre l'Europe et les Etats-Unis, tout en restant investis majoritairement sur des grosses capitalisations boursières. La « pause » opérée par les principales banques centrales offre une meilleure visibilité aux entreprises, favorisant le cycle d'investissement et abaissant les risques pour les acteurs les plus sensibles à la hausse de taux.

Dans ce contexte, les smalls caps, par leur niveau de valorisation représente un point d'entrée pour un horizon plus long.

Enfin, notons d'un point de vue de l'allocation géographique que la baisse des taux aux USA pourrait se traduire par un affaiblissement du dollar, dans ce cas les actions émergentes devraient reprendre des couleurs.

Côté thématique, nous nous apprécions les valeurs de la transition énergétique, le secteur immobilier de la zone euro et l'intelligence artificielle.

Perspectives sur les obligations

Les publications macroéconomiques traduisent les effets du resserrement monétaire, le ralentissement de l'inflation nous laisse envisager la fin du cycle de resserrement des Banques Centrales. Nous estimons que les taux longs sont désormais correctement valorisés et devraient rester globalement proches des niveaux actuels.

Sur les obligations d'entreprises, nous sommes constructifs tout en privilégiant les entreprises les mieux notées (Investment grade) en favorisant les échéances assez courtes du fait de leur meilleure visibilité et d'une courbe des taux assez plate, dans une optique de portage à moyen terme avec une rotation réduite des investissements obligataires.

Nous maintenons une pondération sur le segment HY notamment via notre fonds à maturité TARGET 2027 compte tenu de sa capacité à sélectionner les dossiers et de son horizon d'investissement relative court.

Les performances, classements, prix, notations, statistiques et données passées ne sont pas des indicateurs fiables de performances, classements, prix, notations, statistiques et données futures.

La performance

Sur l'exercice, le fonds réalise une performance de :

ROCA MULTISTRATEGIES	A cap	-1,31 %
ROCA MULTISTRATEGIES	B cap	-0,57 %

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs de l'O.P.C.

Principaux Mouvements intervenus dans le portefeuille au cours de l'exercice (en €)

Titres	ISIN	Somme des Acquisitions	Somme des Cessions
EURO STOXX 50 1223		212 900,00	-210 100,00
EURO STOXX SM 0324		99 720 000,00	-322 300 000,00
EURO STOXX SM 0623		88 204,00	-87 080,00
EURO STOXX SM 0923		503 680 000,00	-507 560 000,00
EURO STOXX SM 1223		509 120 000,00	-507 360 000,00
MAM EUROPA GRWT I	FR0011683010	192 143,03	-107 076,96
MANDA GL MC-IEURA	LU2257979513	110 344,94	0,00
TQ CR AS HIGH FOC JC	LU2346215481	261 250,00	-81 718,00
US 10Y ULT 0323		41 920 318,54	0,00
VON-EMKT DB-HIEUR	LU1896847628	143 863,80	-26 578,80

Instruments financiers du Groupe investis dans l'OPC à la fin de l'exercice (en €)

Type Instrument	Code ISIN	Libellé valeur	Valeur Boursière totale
OPCVM	FR0010899567	MAM Small Caps I	305 048,00
OPCVM	FR0011269042	MAM SHORT DURATION ESG I	52 157,25
OPCVM	FR0011683010	MAM EUROPA GROWTH I	77 458,50
OPCVM	FR0011683051	MAM HIGH YIELD ESG Part I	52 549,16
OPCVM	FR0012830933	MAM PREMIUM EUROPE I	134 525,88
OPCVM	FR0013310638	MAM SOLUTION I	172 134,90
OPCVM	FR0013333523	MAM Sustain USA I	47 208,75

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – règlement SFTR (en €)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

Changements intéressant le Fonds intervenus au cours de l'exercice

- Gates & Swing Pricing : Intégration de gates & pas de SP
- Suppression des DS/DE

Changements intéressant le Fonds à intervenir au cours du prochain exercice

Fusion absorption de la société de gestion Meeschaert Asset Management par la société de gestion Mandarine Gestion.

3. Déontologie

Critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance

Les critères ESG ne sont pas déterminants dans la politique d'investissement du fonds. Cependant, il existe une recherche interne dédiée à l'évaluation des comportements sociaux et environnementaux des entreprises, ainsi qu'à l'analyse de leur gouvernance. Cette dernière est accessible à tous les gérants de Meeschaert Asset Management, qui peuvent s'y référer à tout moment.

Meeschaert AM est également signataires des Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) depuis décembre 2009.

La politique ESG de Meeschaert Asset Management est disponible sur le site internet www.meeschaert-am.com à la rubrique Informations réglementaires. Elle a été actualisée en 2022 pour répondre précisément à l'article 29 de la loi Energie Climat.

Empreinte Carbone

Le fonds n'est pas assujéti à l'obligation de reporting sur le risque climatique et l'intégration des paramètres environnementaux et sociaux dans sa politique d'investissement prévu par la loi Energie Climat (article 29). Toutefois, la politique ESG de Meeschaert AM expose la prise en compte des enjeux climatiques dans la gestion.

Effet levier : Conformément à l'article 421-35 du règlement général de l'AMF, la société de gestion se conforme aux articles 108 et 109 du Règlement délégué (UE) n° 231/2013 de la Commission du 19 décembre 2012 en informant ses investisseurs du montant total du levier calculé selon la méthode brute et selon la méthode de l'engagement :

L'article 7 du Règlement délégué (UE) n°231/2013 et l'article 8 du règlement délégué décrivent les méthodes de calcul à appliquer au calcul de l'exposition du FIA et précisent notamment que l'effet de levier correspond à la somme des valeurs absolues de toutes les positions évaluées conformément à l'article 19 de la directive 2011/61/UE et à tous les actes délégués adoptés au titre dudit article.

L'effet de levier de votre fonds selon la méthode brute représente 102,69 % de l'actif net.

L'effet de levier de votre fonds selon la méthode de l'engagement représente 106,75 % de l'actif net.

Gestion des risques

La Société de Gestion dispose d'une gestion des risques indépendante de la Gestion et permanente, pilotée par la Direction des risques Groupe Meeschaert.

Meeschaert AM se dote de documents normatifs composés de cartographies des risques et d'une politique afférente, visant à détecter, mesurer, gérer et suivre en permanence les risques liés à l'organisation, la taille, les activités de la Société de Gestion ainsi que les principaux risques financiers (contrepartie, marché, liquidité, crédit et opérationnel).

Gestion de la liquidité

La gestion du risque de liquidité du FIA est réalisée dans le cadre d'un dispositif d'analyse et de suivi reposant sur des outils et méthodologies internes mis en place au sein de Meeschaert Asset Management.

Ce dispositif s'articule autour de deux axes :

- un suivi du profil de liquidité du portefeuille, basé sur l'appréciation de la liquidité des actifs au regard des conditions de marché courantes ou dégradées
- un suivi de la capacité du fonds à faire face, dans des conditions de marchés courantes ou dégradées, à des

scénarios de rachats significatifs.

S'agissant de la gestion et du suivi de la liquidité des FIA, pour les fonds dédiés, la Société de Gestion dispose d'une grande visibilité sur les mouvements du passif. En effet, s'agissant des fonds dédiés, la relation client se fait chez Financière Meeschaert. Dans ce cadre, Meeschaert AM entretient une relation régulière avec Financière Meeschaert afin d'anticiper les potentiels souscriptions / rachats sur les fonds.

Politique de sélection des intermédiaires

Le choix des intermédiaires financiers fait l'objet d'un ensemble formalisé de procédures. MAM a établi une politique de sélection des intermédiaires dans laquelle elle définit les critères de choix et la manière dont elle contrôle la qualité d'exécution des prestataires sélectionnés. La politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires financiers est disponible sur le site internet de MAM dans la partie informations règlementaires.

La politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires financiers de Meeschaert Asset Management est disponible sur le site internet www.meeschaert-am.com à la rubrique Informations règlementaires.

Politique des droits de vote

Conformément à l'article 322-75 du règlement général de l'AMF, Meeschaert Asset Management élabore un document sur la politique de vote qu'elle a adoptée. Ce document peut être consulté au siège de la société de gestion à la Tour Maine Montparnasse au 33 avenue du Maine à Paris ou sur le site www.meeschaert-am.com. Meeschaert AM publie chaque année un rapport sur l'exercice des droits de votes détaillant l'intégralité des votes réalisés au cours de l'année précédente.

Règlement SFDR et TAXONOMIE

Article 6 Le FCP est un produit financier répondant aux critères de l'article 6 du Règlement (UE) 2019/2088 SFDR.

Politique de rémunération en vigueur au sein de la société de gestion.

Dans le cadre de la mise en application de la Directive N° 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (dite OPCVM V), la société de gestion a mis en place une politique de rémunération dont les caractéristiques sont les suivantes :

Les principes de la politique de rémunération est visent à favoriser une gestion saine et efficace des risques en évitant toute situation de conflits d'intérêts, et n'encouragent pas une prise de risque excessive incompatible avec les profils de risques, le règlement ou les documents règlementaires des fonds gérés et à aligner les intérêts à court, moyen et long terme de ses actionnaires/clients/investisseurs/porteurs de parts et collaborateurs.

La Politique de Rémunération de la Société est un élément clé dans la mise en œuvre de la stratégie de la société de gestion. Elle cible des niveaux de rémunérations compétitifs vis-à-vis de son marché de référence et est structurée de façon à favoriser l'engagement de ses collaborateurs sur le long terme, tout en assurant une gestion saine et efficace des risques.

La Politique de Rémunération établit une distinction claire entre les critères de fixation de la rémunération fixe de base et de la rémunération variable afin de favoriser un équilibre approprié entre ces deux types de rémunération afin que la composante fixe représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale.

La rémunération variable individuelle, à caractère discrétionnaire, prend en compte la contribution au

développement et aux résultats du Groupe. Elle n'est pas systématiquement octroyée et fait l'objet d'une réelle flexibilité. En effet, aucune rémunération variable n'est garantie, exception faite de situations particulières liées à de nouvelles embauches en cours d'année (Welcome bonus) et exclusivement garantie pour la première année sans aucune tacite reconduction.

L'attribution d'une rémunération variable individuelle est conditionnée à la réussite collective, à la situation financière de la Société et à l'appréciation de la participation du salarié au développement de la Société.

Eléments quantitatifs :

L'attribution d'une rémunération variable est totalement discrétionnaire et ne dépend d'aucune formule quantitative préétablie, notamment en fonction de la performance, des encours ou de la collecte.

Eléments qualitatifs :

Les critères d'évaluation sont essentiellement qualitatifs. Tout critère de rémunération variable basé notamment sur le turn-over des portefeuilles, le montant des droits de souscription, un pourcentage des frais de gestion ou commission (etc.) est totalement prohibé.

La contribution à la démarche d'investissement responsable de la Société est un objectif collectif, fixé à l'ensemble des collaborateurs, entrant en jeu dans la détermination de leur rémunération variable individuelle annuelle. Les risques de durabilité sont en particulier pris en compte dans la détermination de la rémunération variable des membres de l'équipe de gestion notamment en considération des éléments suivants : Le respect des contraintes d'exclusion dans leur processus d'investissement – le respect des contraintes liées aux OPC répondant aux critères article 8 SFDR ou article 9 SFDR et enfin pour les gérants qui assurent la gestion financière d'OPC justifiant d'un label ISR : le respect dans leurs actes de gestion du cadre exigeant dudit label.

Les collaborateurs qualifiés de Preneurs de Risques (ci-après désignés « Preneurs de Risques ») au titre des Directives AIFM et UCITS sont identifiés :

- Au titre de leur fonction : Les Membres du Directoire – les Gestionnaires de FIA ou d'OPCVM – les Gérants financiers au titre de la GSM – les Directeurs/Responsables des fonctions en charge des domaines Contrôle interne, risques/conformité, Marketing, Commercial/Développement et Middle Office ;
- Autres preneurs de risques : Tout autre collaborateur dont les activités professionnelles ont une incidence significative sur le profil de risque de la Société ou des FIA/OPC/mandat gérés et dont le salaire se situe dans la même tranche que les autres preneurs de risques.

En adéquation avec les réglementations AIFM et UCITS, la rémunération variable des personnes qualifiées de preneurs de risques sera en partie différée uniquement si le montant de la rémunération variable dépasse un certain seuil défini de manière annuelle. La Société a déterminé un seuil de 200.000 € comme seuil déclencheur du paiement d'une partie de la rémunération variable de façon différée. Les modalités de versement de la partie variable des Preneurs de Risques sont les suivantes :

- Rémunération variable attribuée dans la tranche 0-200 k€ au titre de l'exercice N : Elles seront intégralement payées en numéraire en février de l'année N+1.
- Rémunération variable attribuée dans la tranche > 200 k€ au titre de l'exercice N :
 - Paiement immédiat : Une première tranche représentant 60% de la totalité de la rémunération variable, dès le 1^{er} euro, sera versée sous forme de numéraire, en année N+1, à hauteur de 50% de l'intégralité de la rémunération variable brute, dès le 1^{er} euro, sera versée en février de l'année N+1, et de 10% de l'intégralité de la rémunération variable brute, dès le 1^{er} euro ;
 - Paiement différé : En application des exigences règlementaires, la tranche restante de 40% de l'intégralité de la rémunération variable, dès le 1^{er} euro, fera l'objet d'un versement progressif par tiers échelonné sur 3 ans.

La part différée sera indexée sur l'évolution de la performance d'un panier de fonds FIA et OPCVM représentatif de l'activité de la société de gestion.

Le versement de la part différée susceptible d'être versée aux salariés concernés une année donnée est subordonné à la réalisation d'un résultat net consolidé positif à la clôture de l'exercice de l'année précédant celle du versement ainsi qu'à une condition de présence au moment du versement sauf avis contraire du Conseil de Surveillance délibérant après avis du Comité des Rémunérations.

Un mécanisme de d'ajustement au risque ex-post est activable sur décision du Conseil de Surveillance du Groupe sur avis du Comité des Rémunérations pour les collaborateurs identifiés comme Preneurs de Risques

Le Groupe dispose d'un seul Comité de Rémunération pour l'ensemble des entités du Groupe. Il est nommé par le Conseil de surveillance de LFPI AM Holding en sa qualité d'entité de tête. Les membres de ce Comité n'assurent pas de fonction exécutive au sein des sociétés du Groupe.

MEESCHAERT Asset Management a versé à son personnel sur son exercice clos au 31 décembre 2023 les montants suivants :

A. Rémunérations Fixes :

- Montant total brut : 3 695 400 €
- Nombre de bénéficiaires : 43

Rémunérations variables discrétionnaires :

- Montant total brut : 1 178 000 €
- Nombre de bénéficiaires : 43

B. Rémunérations des preneurs de risques

Meeschaert Asset Management a versé, au titre de l'exercice 2023, aux collaborateurs dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risques du fonds, les montants ci-dessous mentionnés ; Il est précisé que ces chiffres sont agrégés au niveau de la société de gestion car les systèmes de Meeschaert AM ne permettent pas une identification de ces éléments par fonds.

C. Rémunérations Fixes des preneurs de risques :

- Montant total brut : 2 252 760 €
- Nombre de bénéficiaires : 21

Rémunérations variables discrétionnaires des preneurs de risques :

- Montant total brut : 954 200 €
- Nombre de bénéficiaires : 20

La politique de rémunération a été adoptée par le Conseil de Surveillance en date du 28/12/2023.

COMPTES ANNUELS

La publication des comptes annuels, figurant dans les pages suivantes, est réalisée par CACEIS F.A.



ROCA MULTISTRATEGIES

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 29 décembre 2023**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 29 décembre 2023**

ROCA MULTISTRATEGIES
FONDS D'INVESTISSEMENT A VOCATION GENERALE
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
MEESCHAERT ASSET MANAGEMENT
Tour Maine Montparnasse
33 avenue du Maine
75755 PARIS Cedex 15

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds d'investissement à vocation générale ROCA MULTISTRATEGIES relatifs à l'exercice clos le 29 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds d'investissement à vocation générale à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 31/12/2022 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



ROCA MULTISTRATEGIES

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

En application de la loi, nous vous signalons que l'attestation sur la composition de l'actif du 30 juin 2023 mentionnait l'observation suivante :

« La stratégie d'investissement du prospectus autorise une exposition aux matières premières comprise entre 0% et 10% de l'actif. Cette limite n'a pas été respectée au cours de la période. L'exposition aux matières premières par l'intermédiaire de plusieurs OPC a représenté entre 17 % et 19 % de l'actif. La situation est régularisée au mois de juin 2023. »

PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



ROCA MULTISTRATEGIES

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*



ROCA MULTISTRATEGIES

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires compte tenu du délai nécessaire à la finalisation de nos travaux.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Amaury Couplez

BILAN ACTIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	1 718 103,30	2 293 767,01
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	1 714 638,30	2 282 019,41
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	1 714 638,30	2 282 019,41
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	3 465,00	11 747,60
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	3 465,00	11 747,60
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	47 827,76	20 694,24
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	47 827,76	20 694,24
COMPTES FINANCIERS	74 325,78	104 485,54
Liquidités	74 325,78	104 485,54
TOTAL DE L'ACTIF	1 840 256,84	2 418 946,79

BILAN PASSIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 803 048,69	2 383 045,43
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	77 139,83	83 092,23
Résultat de l'exercice (a,b)	-47 359,76	-64 136,18
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	1 832 828,76	2 402 001,48
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	3 465,00	11 747,59
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instrument financiers à terme	3 465,00	11 747,59
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	3 465,00	11 747,59
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	3 963,08	5 197,72
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	3 963,08	5 197,72
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	1 840 256,84	2 418 946,79

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
US 10Y ULT 0323	0,00	443 582,41
CBOT USUL 30A 0323	0,00	251 851,68
EURO STOXX SM 0324	116 270,00	0,00
EURO STOXX SM 0323	0,00	207 480,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	3 372,84	822,22
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	415,17
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	3 372,84	1 237,39
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	255,26	499,00
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	255,26	499,00
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	3 117,58	738,39
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	54 812,14	69 923,87
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-51 694,56	-69 185,48
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	4 334,80	5 049,30
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-47 359,76	-64 136,18

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :**Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013353000 - Part ROCA MULTISTRATEGIES I : Taux de frais maximum de 1,2% TTC.

FR0013049483 - Part ROCA MULTISTRATEGIES B : Taux de frais maximum de 2% TTC.

FR0007012943 - Part ROCA MULTISTRATEGIES A : Taux de frais maximum de 2,7508% TTC.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Fonds, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse,..) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que le Fonds a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées au Fonds,
- des commissions de mouvement facturées au Fonds.

Frais facturés au Fonds	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la Société de gestion	Actif Net	Part A : 2,7508% TTC maximum Part B : 2% TTC maximum Part I : 1,2% TTC maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif Net	5,00 % TTC maximum
Commissions de mouvement	Prélèvement à chaque transaction	Société de gestion : Néant Dépositaire : Néant
Commission de surperformance	Actif Net	Néant

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Parts ROCA MULTISTRATEGIES A	Capitalisation	Capitalisation
Parts ROCA MULTISTRATEGIES B	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	2 402 001,48	3 555 275,89
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	7 957,69	5 820,27
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-555 139,28	-883 644,28
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	196 726,01	146 366,73
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-88 038,34	-43 140,57
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	15 297,51	31 752,07
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-24 600,85	-31 982,70
Frais de transactions	-4 993,78	-3 078,09
Différences de change	-1 829,26	585,76
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-56 991,57	-309 169,41
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>183 836,11</i>	<i>240 827,68</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-240 827,68</i>	<i>-549 997,09</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-5 866,29	2 401,29
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>-3 465,00</i>	<i>2 401,29</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-2 401,29</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-51 694,56	-69 185,48
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	1 832 828,76	2 402 001,48

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
Actions	116 270,00	6,34
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	116 270,00	6,34

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	74 325,78	4,06
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	74 325,78	4,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 GBP		Devise 3 SEK		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	26 345,70	1,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	32 732,05	1,79	22 241,46	1,21	6 043,25	0,33	446,87	0,02
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
CRÉANCES		
	Ventes à règlement différé	41 300,16
	Dépôts de garantie en espèces	6 527,60
TOTAL DES CRÉANCES		47 827,76
DETTES		
	Frais de gestion fixe	3 963,08
TOTAL DES DETTES		3 963,08
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		43 864,68

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part ROCA MULTISTRATEGIES A		
Parts souscrites durant l'exercice	76	7 957,69
Parts rachetées durant l'exercice	-1 804	-181 001,15
Solde net des souscriptions/rachats	-1 728	-173 043,46
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	17 837	
Part ROCA MULTISTRATEGIES B		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	-3 860	-374 138,13
Solde net des souscriptions/rachats	-3 860	-374 138,13
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	416	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part ROCA MULTISTRATEGIES A	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part ROCA MULTISTRATEGIES B	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
Parts ROCA MULTISTRATEGIES A	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	52 278,35
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,75
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts ROCA MULTISTRATEGIES B	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	2 533,79
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			953 803,46
	FR0011683051	MAM EURO HIGH YIELD ESG Part I	52 549,16
	FR0011683010	MAM EUROPA GROWTH CI	77 458,50
	FR0012830933	MAM PREMIUM EUROPE I	134 525,88
	FR0011269042	MAM SHORT DURATION ESG I	52 157,25
	FR0010899567	MAM SMALL CAPS I	305 048,00
	FR0013310638	MAM SOLUTION I	172 134,90
	FR0013333523	MAM SUSTAIN USA CI	47 208,75
	LU2257979513	MANDARINE GLOBL TRAN-IEURA	112 721,02
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			953 803,46

3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-47 359,76	-64 136,18
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	-47 359,76	-64 136,18

	29/12/2023	30/12/2022
Parts ROCA MULTISTRATEGIES A		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-46 631,49	-55 871,43
Total	-46 631,49	-55 871,43

	29/12/2023	30/12/2022
Parts ROCA MULTISTRATEGIES B		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-728,27	-8 264,75
Total	-728,27	-8 264,75

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	77 139,83	83 092,23
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	77 139,83	83 092,23

	29/12/2023	30/12/2022
Parts ROCA MULTISTRATEGIES A		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	75 484,86	69 038,18
Total	75 484,86	69 038,18

	29/12/2023	30/12/2022
Parts ROCA MULTISTRATEGIES B		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	1 654,97	14 054,05
Total	1 654,97	14 054,05

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Actif net Global en EUR	9 463 270,11	5 254 035,00	3 555 275,89	2 402 001,48	1 832 828,76
Parts ROCA MULTISTRATEGIES A en EUR					
Actif net	3 792 869,12	3 582 663,76	3 026 402,80	1 993 079,38	1 793 271,27
Nombre de titres	34 533	32 675	26 862	19 565	17 837
Valeur liquidative unitaire	109,83	109,64	112,66	101,86	100,53
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-7,42	-3,29	12,83	3,52	4,23
Capitalisation unitaire sur résultat	-2,93	-3,00	-3,09	-2,85	-2,61
Parts ROCA MULTISTRATEGIES B en EUR					
Actif net	5 493 070,32	1 182 615,59	528 873,09	408 922,10	39 557,49
Nombre de titres	54 488	11 663	5 038	4 276	416
Valeur liquidative unitaire	100,81	101,39	104,97	95,63	95,09
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-6,78	-3,06	11,92	3,28	3,97
Capitalisation unitaire sur résultat	-1,92	-2,02	-2,09	-1,93	-1,75
Parts ROCA MULTISTRATEGIES I en EUR					
Actif net	177 330,67	488 755,65	0,00	0,00	0,00
Nombre de titres	18	47	0,00	0,00	0,00
Valeur liquidative unitaire	9 851,70	10 399,05	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-660,63	-1 076,01	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur résultat	-109,95	-72,45	0,00	0,00	0,00

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
ALLEMAGNE				
ISHARES DJ STOXX EU600 OIL GAS	EUR	600	21 777,00	1,19
TOTAL ALLEMAGNE			21 777,00	1,19
FRANCE				
BNPP EASY S AND P 500 EUR HEDGE	EUR	4 500	70 828,20	3,87
MAM EURO HIGH YIELD ESG Part I	EUR	4	52 549,16	2,86
MAM EUROPA GROWTH CI	EUR	5	77 458,50	4,23
MAM PREMIUM EUROPE I	EUR	6	134 525,88	7,34
MAM SHORT DURATION ESG I	EUR	5	52 157,25	2,84
MAM SMALL CAPS I	EUR	10	305 048,00	16,64
MAM SOLUTION I	EUR	14	172 134,90	9,39
MAM SUSTAIN USA CI	EUR	3	47 208,75	2,57
OFI ENERGY STRAT MET METAL XL EUR	EUR	2	81 605,14	4,46
TOTAL FRANCE			993 515,78	54,20
LUXEMBOURG				
AMUNDI EURO STOXX 50 UCITS ETF DR - EUR C	EUR	400	44 792,00	2,44
CHINA A SHARE EQUITY FUND H2	EUR	3 000	39 882,00	2,18
EASYETF EPRA EURO	EUR	7 000	58 506,00	3,20
LYXOR MSCI BRAZIL UCITS ETF	EUR	1 100	24 324,30	1,32
Lyxor MSCI China UCITS ETF - Acc	USD	2 000	26 345,70	1,44
MANDARINE GLOBL TRAN-IEURA	EUR	71	112 721,02	6,15
Merrill Lynch Invest Solutions - Merrill Lynch MLCX Commodity	EUR	500	97 325,00	5,31
THEAM QUANT CROSS ASSET HIGH FOCUS J EUR CAP	EUR	1 500	169 260,00	9,23
Vontobel Fund - Emerging Markets Blend HI Hedged EUR Acc	EUR	1 150	126 189,50	6,89
TOTAL LUXEMBOURG			699 345,52	38,16
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			1 714 638,30	93,55
TOTAL Organismes de placement collectif			1 714 638,30	93,55
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
EURO STOXX SM 0324	EUR	-7	-3 465,00	-0,19
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			-3 465,00	-0,19
TOTAL Engagements à terme fermes			-3 465,00	-0,19
TOTAL Instruments financier à terme			-3 465,00	-0,19
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	EUR	3 465	3 465,00	0,19
TOTAL Appel de marge			3 465,00	0,19
Créances			47 827,76	2,61
Dettes			-3 963,08	-0,22
Comptes financiers			74 325,78	4,06
Actif net			1 832 828,76	100,00

Parts ROCA MULTISTRATEGIES A	EUR	17 837	100,53
Parts ROCA MULTISTRATEGIES B	EUR	416	95,09